

Bonjour Mesdames et Messieurs,

J'aimerais partager avec vous le fruit de mes lectures et recherches sur ce 45<sup>e</sup> anniversaire de notre AREQ provinciale.

Mais comment englober presque un demi-siècle dans un espace-temps de 10 à 15 minutes ? Vraiment, cela relève soit de la magie, soit du défi.

Comme tout anniversaire, notre 45<sup>e</sup> nous permet de rappeler une multitude de souvenirs et nous tournera aussi vers l'avenir.

Oui, notre AREQ provinciale est adulte et mature. Elle a maintenant 45 ans. La force de l'âge.

Ce n'est pas le fruit du hasard si l'AREQ est devenu ce qu'elle est aujourd'hui de dire monsieur André Goulet:

Depuis 1961, l'AREQ a grandi, s'est développé, a relevé de nouveaux défis, a pris sa place au sein de la C.E.Q. et CSQ de la société Québécoise.

Le premier défi de taille a été relevé par madame Laure Gaudreault, cette femme visionnaire d'une énergie incroyable et qui a parcouru tous les coins et recoins du Québec de 1936 à 1946, pour convaincre ses consœurs de la nécessité de se regrouper pour obtenir de plus justes conditions de travail.

À cette époque faut-il se rappeler que de syndicalisme n'avait pas bonne presse ! Les enseignants hésitaient à donner leur adhésion au mouvement syndical, car ils craignaient pour leur emploi qui n'était aucunement protégé.

« Non, ce n'était pas le bon vieux temps. On s'est arraché le cœur à le changer » de dire Laure Gaudreault.

En 1961, devant la pauvreté où se retrouvent les retraités de l'enseignement Laure Gaudreault crée l'Association des institutrices et instituteurs catholiques du Québec.

L'assemblée générale de fondation a lieu à Québec, le 1<sup>er</sup> août 1961. 295 membres alors, et aujourd'hui l'AREQ provinciale compte 48 302 personnes, il y a de quoi être fier n'est-ce pas ?

**Mais qui était donc Laure Gaudreault ?**

Si vous le voulez bien passons en revue quelques moments importants de sa vie.

Elle était une : brillante étudiante, une éducatrice modèle, une journaliste renommée et une fondatrice exceptionnelle. Native de la Malbaie, élève brillante, elle se rend vite à l'école normale de Laval, qui lui décerne le plus haut brevet d'enseignement de l'époque et lui attribue le Prix du Prince de Galles ainsi que la médaille du gouverneur général du Canada.

Dès l'âge de 16 ans, en 1908, Laure Gaudreault débute dans l'enseignement au village Les Éboulements, une classe de 48 élèves, un salaire annuel plutôt modeste de 140 \$. Puis journaliste pendant 10 ans

au Progrès du Saguenay. En 1932, elle revient dans Charlevoix à l'enseignement, tout en continuant de collaborer au Progrès du Saguenay.

En 1936, son objectif : réunir les institutrices rurales afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Le 2 novembre, à la Malbaie, elle fonde l'association catholique des institutrices rurales (A.C.I.R.)

L'objectif de ce syndicat : obtenir 1<sup>er</sup> salaire minimum de 300 \$/an<sup>nee</sup> et 2<sup>e</sup> abaisser à 20 ans/le nombre d'années de service/pour obtenir une pension de retraite !

La dessus, elle bâtit une fédération provinciale, qu'elle mena en moins de 10 ans, à signer mille conventions collectives de travail avec des commissions scolaires pour la plupart rébarbatives.

Au fil des ans, le travail acharné de Mrne 'Gaudreault fait émerger les conditions offertes aux institutrices rurales du véritable moyen âge où elles se maintenaient jusqu'alors.

Les luttes menées contre le gouvernement provincial du temps s'avèrent souvent épiques. Mme Gaudreault s'imposa comme une syndicaliste dotée d'un tempérament fort énergique.

Elle racontait elle-même que lors de ses rencontres avec M. Maurice Duplessis, premier ministre du Québec du temps, la discussion devenait souvent très ferme. Mme Gaudreault appliquait donc le principe suivant face à ce redoutable adversaire.

Si M. Duplessis frappait un coup de poing sur la table moi, disait-elle, je frappais les deux ! Résultat : il suffit de retenir deux acquis majeurs.

1958 – le congédiement obligatoire des institutrices à la fin de l'année scolaire était aboli.

1959 – le salaire minimum légal faisait un bond prodigieux de 600 \$ à 1 500 \$

**Qui était Laure Gaudreault par ceux qui l'ont côtoyé?**

Laure Gaudreault était une dame cultivée, à la parole persuasive, percutante, portée par une foi vive par une sensibilité fine, par un sens aigu de l'équité.

Laure Gaudreault c'était une chef de file, fière, généreuse, têtue dans sa décision de ne pas laisser les institutrices rurales subir passivement le sort qui leurs était fait.

Laure Gaudreaultc'était une personne confiante affirmée levain dans la pâte d'un personnel scolaire conformiste, docile, démunie, trop à l'image de la société québécoise de la première moitié de notre siècle. ☹

Maintenant, voici quelques témoignages de collaboratrices et collaborateurs de Laure Gaudreault.

Que l'on se rappelle sa réponse à un ministre qui avait reçu cavalièrement l'association des institutrices rurales.

« Rappelez-vous Monsieur, que les ministres passent mais que les associations demeurent en clôturant abruptement l'entrevue et en ce dirigeant fièrement vers la sortie.

Aussi, l'entendre affirmer devant des enseignantes un peu secouées par la PEUR que leur inspiraient les commissaires d'école.

« Un droit, c'est un droit, ça ne se demande pas, ça se prend ! Phrase qu'elle tempérait aussitôt en appelant à la solidarité et aussi à la patience.

Une institutrice au fond d'un rang disait ceci : « j'avais les toilettes à l'eau » car la cabane était installée sur un ruisseau. L'eau courante quoi ! C'était bien le printemps et l'automne, mais l'hiver pensez-y : à 250 \$ par an.

62

Voici que lors d'une réunion d'institutrices à laquelle avait été invité le Cardinal Villeneuve, celui-ci se dit surpris de leur attitude envers les commissions scolaires. « Mesdemoiselles, vous me scandalisez en agissant ainsi ».

« Pourtant, lui répliqua Laure Gaudreault, j'ai toujours pensé que le scandale vient d'en haut. Je n'ai jamais entendu parler de la réaction. Pourtant vers 1946, les institutrices rurales perdirent le droit à l'arbitrage.

Et maintenant, je vous présente une personne qui a eu le privilège de travailler avec Mme Laure Gaudreault. Elle nous dira en quelques mots ce dont elle se souvient de ce temps auprès de Laure Gaudreault, en travaillant comme secrétaire. Madame Agathe Cayer-Bolduc. *de Bois Consuelo.*

Texte original sans révision

7.

Merci Agathe d'avoir accepté de témoigner de ton passage auprès de  
Laure Gaudreault.

Ai-je besoin d'ajouter que la Fondation Laure Gaudreault est toujours là,  
elle multiplie les dons pour corriger un peu les pauvretés et les  
inégalités humaines.

Par la fondation, nous permettons au dynamisme et au dévouement de  
Laure Gaudreault de se perpétuer.

Cette grande dame mérite nos hommages et notre admiration.

Merci Laure pour tant d'abnégation.

*Rolande Robert.*

Note = Conférence donnée par Rolande Robert  
lors d'un souper de Noël à l'A.A.E.Q.  
à Bois Couronné